

RCS : FREJUS Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00083 Numéro SIREN : 502 512 197 Nom ou dénomination : SFCC
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2020 sous le numéro de dépôt 4085

Greffe du tribunal de commerce de Fréjus



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 09/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/4085

Déposant :

Nom/dénomination : SFCC

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique

N° SIREN : 502 512 197

N° gestion : 2008 B 00083

SFCC

SOCIETE FINANCIERE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

SASU AU CAPITAL DE 37.500 €
SIEGE SOCIAL : Le Paladien - Bat B
36 place Dei Doufin
Port Fréjus
83600 FREJUS
RCS FREJUS B 502 512 197 (2008 B 83)

DÉPÔT DU

09 SEP. 2020

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 7 SEPTEMBRE 2020 A 11 H 00

(SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2019)

**L'AN DEUX MILLE VINGT
ET LE SEPT SEPTEMBRE A ONZE HEURES**

Monsieur Laurent POKOJ, associé unique et Président de la société, propriétaire de l'intégralité des 7500 actions de 5 € chacune composant le capital social de la société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Laurent POKOJ a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- . l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019**
- . l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019**
- . la non rémunération du Président**
- . la mention des conventions visées à l'article L.227.10 du Code de Commerce**
- . la délégation de pouvoirs en vue des formalités**

DECISIONS

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Président relatif à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un BENEFICE de 70.218,38 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION
AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019 soit un BENEFICE de 70.218,38 € comme suit :

. Aux Autres Réserves	70.100,00 €
. Au Report à Nouveau	<u>118,38 €</u>
	70.218,38 €

L'associé unique rappelle conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours des trois exercices précédents.

L'associé unique constate, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles des bénéfices soumis à l'Impôt sur les Sociétés.

TROISIEME DECISION

L'associé unique précise qu'aucune rémunération n'a été versée au Président au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019.

QUATRIEME DECISION

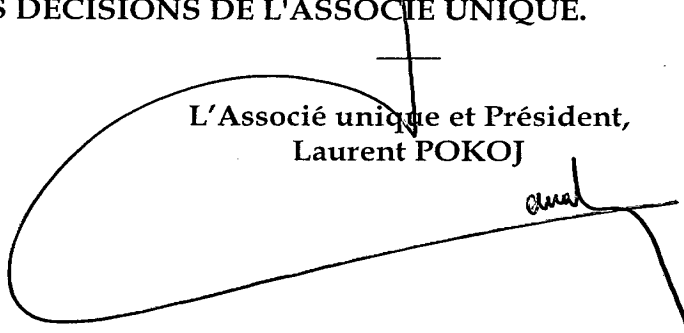
L'associé unique déclare approuver purement et simplement le rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.227.10 du Code de Commerce.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

DE TOUT CE QUE DESSUS IL A ETE DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL PAR L'ASSOCIE UNIQUE ET PRESIDENT DE LA SOCIETE ET REPERTORIE SUR LE REGISTRE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE.

L'Associé unique et Président,
Laurent POKOJ



SFCC

SOCIETE FINANCIERE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS

DÉPÔT DU

09 SEP. 2020

N°

26/485

SASU AU CAPITAL DE 37.500 €

SIEGE SOCIAL : Le Paladien - Bât B

36 place Dei Doufin

Port Fréjus

83600 FREJUS

RCS FREJUS B 502 512 197 (2008 B 83)

TEXTE DU PROJET DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 7 SEPTEMBRE 2020 A 11 H 00

(SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2019)

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Président relatif à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un BENEFICE de 70.218,38 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019 soit un BENEFICE de 70.218,38 € comme suit :

. Aux Autres Réserves	70.100,00 €
. Au Report à Nouveau	<u>118,38 €</u>
	70.218,38 €

L'associé unique rappelle conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours des trois exercices précédents.

L'associé unique constate, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles des bénéfices soumis à l'Impôt sur les Sociétés.

TROISIEME DECISION

L'associé unique précise qu'aucune rémunération n'a été versée au Président au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019.



a. p. w.

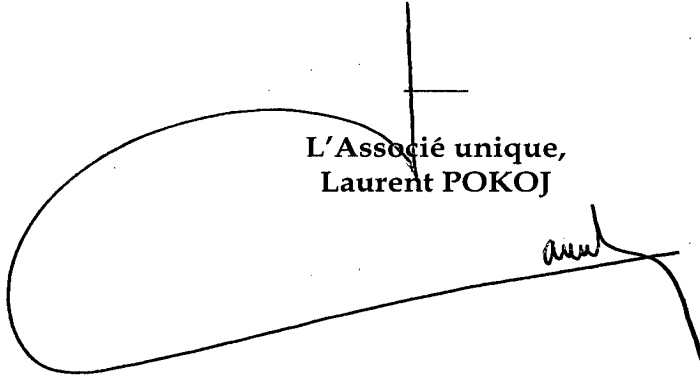
QUATRIEME DECISION

L'associé unique déclare approuver purement et simplement le rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.227.10 du Code de Commerce.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

L'Associé unique,
Laurent POKOJ

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal line and a small flourish.

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SFCC		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		36 PLACE DEI DOUFIN		83600 FREJUS	
Numéro SIRET *		5 0 2 5 1 2 1 9 7 0 0 0 2 6			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 9		3 1 1 2 2 0 1 8	
		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF	Immobilisations incorporelles	010	80 396	012	80 396	80 396	
	Fonds commercial *						
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	59 800	030	39 280	20 520	11 395
	Immobilisations financières * (1)	040	3 200	042		3 200	3 200
Total I (5)		044	143 396	048	39 280	104 116	94 991
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	068	11 683	070		11 683	4 537
	Clients et comptes rattachés *						
	Autres * (3)	072	495 182	074		495 182	466 361
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	141 102	086		141 102	103 541
	Charges constatées d'avance *	092	1 272	094		1 272	
	Total II	096	649 240	098		649 240	574 439
Total général (I+II)		110	792 636	112	39 280	753 356	669 430

		Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
		1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	37 500	37 500	
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	3 750	3 750	
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	602 900	532 100	
	Report à nouveau	134	179	150	
	Résultat de l'exercice	136	70 218	70 829	
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	714 547	644 329	
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	30 566	18 840	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	6 295	6 261	
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176	38 808	25 101	
Total général (I + II + III)		180	753 356	669 430	

REVENUS		DETTES	
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° 605110 en Euros.

SOGETEC



a. p. w.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS SECC		Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le										Néant		*			
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 1 9										13 1 1 2 2 0 1 8															
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210																									
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214																								
			services *		217		218	365 886										409 630													
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222																									
	Production immobilisée *					224																									
	Subventions d'exploitation reçues					226																									
	Autres produits					230	22 689										2														
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	388 575										409 632														
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234																								
		Variation de stock (marchandises) *					236																								
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238																									
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240																									
Autres charges externes * :		{		dont crédit bail :		242	281 645										288 649														
		{		- mobilier																											
		{		- immobilier																											
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 770			244	1 770										1 748														
Rémunérations du personnel *						250																									
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252																									
Dotations aux amortissements *					254	18 676										22 236															
Dotations aux provisions					256											12 791															
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	1 899										1 872														
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260																												
Total des charges d'exploitation (II)					264	303 990										327 296															
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	84 585										82 336														
Produits financiers (III)					280	6 058										6 178															
Produits exceptionnels (IV)					290											5 000															
Charges financières (V)					294																										
Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300											2 023														
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348																												
Impôts sur les bénéfices * (VII)					306	20 424										20 662															
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	70 218										70 829														
B - RÉSULTAT FISCAL						312	70 218										314														
Régime d'impôt	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316																									
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318																									
	Provisions non déductibles *					322																									
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	20 424																								
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330																								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251																								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998																									
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999																									
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997																									
	Déductions	Entreprise nouvelle (d4, sexies)	986		Zone franche urbaine (d4, octies et octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (d4, octies)	127		Zones de revitalisation rurales (d4, quinquies)	138		342																	
Reprise d'entreprises en difficulté (d4, septies)		981		Jeune entreprise innovante (d4, sexies A)	989		Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990																				
Divers* ZFA NG (d4, quaterdecies)		345		Investissements outre-mcr	344		Crédence due au report en arrière du déficit	346		Basins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992																				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D							Zone de développement prioritaire (d4, septdecies)	993		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641		350																		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352	90 642										354														
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356																									
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																360														
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						370	90 642										372														

Dossier N° 605110 en Euros.

SOGETEC



a. p. w.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 753 355.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 365 885.54 Euros et dégageant un bénéfice de 70 218.38 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

*Ce chiffre est inférieure à 1/1000
le produit
seul*

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	80 396		
Matériel de transport			12 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	32 000		15 000
TOTAL	32 000		27 800
Autres participations	200		
Prêts, autres immobilisations financières	3 000		
TOTAL	3 200		
TOTAL GENERAL	115 596		27 800

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			80 396	80 396
Matériel de transport			12 800	12 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			47 000	47 000
TOTAL			59 800	59 800
Autres participations			200	200
Prêts, autres immobilisations financières			3 000	3 000
TOTAL			3 200	3 200
TOTAL GENERAL			143 396	143 396

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		655		655
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 605	18 021		38 626
TOTAL	20 605	18 676		39 280
TOTAL GENERAL	20 605	18 676		39 280

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	655				
Matériel de bureau informatique mobilier	18 021				
TOTAL	18 676				
TOTAL GENERAL	18 676				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	22 686		22 686		
TOTAL	22 686		22 686		
TOTAL GENERAL	22 686		22 686		
Dont dotations et reprises d'exploitation			22 686		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 000		3 000
Autres créances clients	11 683	11 683	
Impôts sur les bénéfices	1 292	1 292	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 301	10 301	
Débiteurs divers	483 589	0	483 589
Charges constatées d'avance	1 272	1 272	
TOTAL	511 137	24 548	486 589

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	30 566	30 566		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 947	1 947		
Groupe et associés	6 295	6 295		
TOTAL	38 808	38 808		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	5.0000	7 500			7 500

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 566
Total	30 566

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 272
Total	1 272

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -